

Recommandation 18

Que le gouvernement fédéral augmente sa contribution financière et encourage activement les entrepreneurs à participer à la Table ronde Canada-Europe (TRCE). Il devrait également recommander à la TRCE de revoir sa formule de droits d'adhésion afin de favoriser une plus grande participation des petites et moyennes entreprises.

Le gouvernement du Canada reconnaît depuis un certain temps déjà qu'un forum de gens d'affaires pourrait apporter une contribution utile aux relations Canada-UE. Le Plan d'action de 1996 établissait ce besoin, et le gouvernement a activement encouragé et soutenu la TRCE au moment de son lancement en 1999. Le ministre du Commerce international a participé aux activités de la Table ronde et rencontré ses membres à Ottawa et à Bruxelles. Le MAECI a financé l'affectation d'un stagiaire au bureau de la TRCE à Bruxelles ces deux dernières années, et le fera cette année encore. L'honorable Roy MacLaren, ancien ministre du Commerce international, a été désigné comme président canadien de la Table ronde cette année.

Le gouvernement a encouragé la TRCE à restructurer sa formule de droits d'adhésion pour favoriser une participation accrue des PME. Selon la formule actuelle, les droits que doivent verser les PME sont de 1 500 dollars, comparativement à 15 000 dollars pour les autres entreprises.